Permis de conduire : le nouvel examen du code de la route recalé

mardi 10 mai 2016, par lpe

Mis en service le 2 mai 2016, le nouvel examen du code de la route a fait un flop complet dès le premier jour avec 16,7 % de réussite contrairement aux 70 % habituels.
Pourquoi ?
Les auto-écoles n'ont su que fin février que de nouvelles questions allaient être introduites dans l'examen alors que le décret de 2013 était entré en vigueur le 1er juillet 2014. Les enseignants n'ont pas eu le temps de préparer leurs élèves surtout que les fournisseurs de DVD n'y étaient pas préparés non plus. Le fond est bon pourtant. Dans les 1000 nouvelles questions sont abordés des sujets inexistants auparavant comme des notions de secourisme, des nouvelles technologies… avec comme but « comprendre et pas seulement apprendre » afin de responsabiliser le futur conducteur. Mais la charrue a été mise avant les bœufs et les candidats du premier jour de la réforme avaient buché sur les anciennes questions… d'où un tel résultat et beaucoup de dépit pour eux qui ne s'y attendaient vraiment pas.

Et maintenant ?
Dès le 4 mai, la DSCR (Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière) a décidé de retirer les questions « accusant les taux de réussite les plus bas » selon le communiqué de presse. « Elles seront réintroduites progressivement le cas échéant après reformulation au fur et à mesure de la familiarisation des candidats avec la nouvelle approche de l'examen du code ». Pour des questions techniques, elles n'apparaitront plus à partir du 10 mai. Quant aux élèves ayant échoué, des places supplémentaires vont être ouvertes au cours du mois de mai pour leur permettre de repasser rapidement et gratuitement le code. Une attention particulière devra être apportée à ces candidats, ce qui prendra un peu de temps pour les enseignants des auto-écoles.

Les candidats peuvent télécharger une fiche conseil sur le site www.securite-routiere.gouv.fr qui explique l'ensemble des thèmes abordés par la réforme comme la conduite économique et écologique, le transport des passagers, les gestes basiques de premiers secours. Une série de 20 questions est également à disposition afin de comprendre le fonctionnement de ce nouvel examen qui, à les lire, met l'accent sur la sécurité, l'anticipation, la perception et la conscience des risques.

Anne-Sophie Descamps